**Continuité pédagogique.**

**Proposition d’un travail en EMC sur les libertés (classe de 4ème)**

**Cécile Tidjine**

Dans le cadre de la continuité pédagogique, notre collègue, Cécile Tidjine, a proposé à ses élèves de 4ème de réaliser un travail conçu comme une introduction à la leçon d’EMC sur les libertés fondamentales.

* Dans un premier temps, à distance, les collégiens ont été invités à répondre à un questionnaire en observant des photographies puis à exprimer leur opinion sur les libertés dans le cadre du confinement.

Voici quelques réponses des élèves à la question « Dans un développement construit, en reprenant les termes et exemples vus plus haut expliquez de quelles libertés sont privés les Calédoniens depuis le lundi 23 mars 2020 à minuit. Expliquez pour quelles raisons, il en est ainsi. Pour finir, pensez-vous que cette privation de libertés soit juste ? Justifiez votre réponse. » :

*« Depuis le 23 mars, la population calédonienne est privée de libertés individuelles comme la liberté de voter et de se déplacer et de libertés collectives comme la liberté de se réunir, d’assister à un match et de manifester. La raison pour laquelle les Calédoniens sont privés de ces droits est qu’il y a un nouveau virus, le Coronavirus. La privation de ces libertés est juste car la propagation de ce virus sera diminuée. Elle est juste car cela permet de protéger toute la population calédonienne. »*

*« Les Calédoniens sont privés de libertés collectives depuis le lundi 23 mars 2020 à minuit à cause du « coronavirus ». Ils ne peuvent plus sortir de chez eux c’est- à dire qu’ils ne peuvent pas manifester, ils ne peuvent pas faire une grève et ils ne peuvent pas se réunir et je pense que cette privation de liberté est injuste car les Calédoniens ont besoin de se réunir. »*

*« Depuis le 23 mars minuit, nous sommes privés de la liberté de déplacement. Nous sommes en confinement strict car le coronavirus tue des personnes sur toute la Terre. (…) Je pense qu’être privé de cette liberté est juste car ce virus ne se déplace pas tout seul mais se déplace à l’aide de personnes qui se déplacent et qui ne respectent pas les règles données par le gouvernement. »*

*« Pour ma part, je pense que cette privation de liberté n’est pas juste car moi j’aime être libre de me déplacer. Je suis privée de tout. Je suis fatiguée de rester enfermée. Je déteste les cours à distance car personne ne m’aide. Je préfère être en cours avec le professeur qu’ici à la maison car c’est dur pour moi. »*

*« Depuis le 23 mars la population calédonienne a l’interdiction de se réunir (donc de manifester, faire grève, assister à un match ou tout rassemblement de plus de 20 personnes) et de se déplacer. De telles mesures sont prises pour éviter la propagation du Covid-19. Et pour moi, elles sont totalement justifiées pour éviter une épidémie et pour la protection d’autrui. »*

*« Cette privation de liberté n’est pas juste parce qu’on reste chez nous et on s’ennuie. Mais elle est un petit peu juste aussi car en restant chez nous on n’attrape pas le virus. »*

*« Le lundi 23 mars dernier les Calédoniens ont été privés de la liberté de circuler comme bon leur semble. Ils peuvent sortir avec une autorisation à cause de l’épidémie de Covid 19. Cette privation de liberté est juste car elle permet de protéger l’ensemble de la population calédonienne. »*

* Dans un second temps et après avoir corrigé les travaux, en classe, un débat sera organisé sur le thème donné en développement construit (compétence évaluée 7.3 « discuter, confronter ses arguments pour défendre ses choix »). Ce débat permettra d’aboutir à l’idée de l’obligation de la mise en place de textes pour « encadrer les libertés ».
* Dans un troisième temps, un TD sera mené sur la Déclaration des droits de l’homme et du citoyen puis sur la Déclaration universelle des droits de l’homme.